

E-FACTURATION 2026 AVEC PEPPOL ÊTES-VOUS PRETS?

Découvrez comment Odoo, avec l'expertise de l'équipe Prism, rend votre transition vers Peppol simple et rapide.

À partir de 2026, la facturation électronique via Peppol devient obligatoire en Belgique. Concrètement, toutes les entreprises belges devront **émettre et recevoir leurs factures au format électronique structuré**, via le réseau sécurisé **Peppol**.

PEPPOL, c'est quoi?

Peppol est un **réseau sécurisé** qui permet d'échanger des **factures électroniques** normalisées entre entreprises et administrations, sans papier, sans erreur et en toute conformité.

Passez à la e-facturation

Peppol simplifie la facturation électronique, mais pour qu'elle soit pleinement efficace, il est essentiel de disposer d'un **outil adapté et d'une mise en place maîtrisée**.

C'est là que nous intervenons avec le module de facturation d'**Odoo** : devenez conforme et opérationnel pour la e-facturation **en seulement 1 jour**.

**Votre facturation électronique
opérationnelle dès demain!**

On s'occupe de TOUT en 1 jour

-  Mise en place du **module Facturation de Odoo en 1 jour**
-  Connexion sécurisée au réseau **Peppol**
-  **Formations et support** pour l'utilisation du module

PRISM TECHNOLOGY

Votre Partenaire Odoo de confiance

Experts et passionnés sur Odoo, nous vous accompagnons dans la digitalisation complète de votre entreprise, de la comptabilité et la facturation électronique à la gestion commerciale et opérationnelle.